

# REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## jeudi 08 septembre 2022

**31/05** :Présents : Christian AUDIER, Marie-Lyne EXPERT, Frédéric AUDIER, Ludovic BERAIL, Laurence MAURI, Jacky CROIBIER, Mohamed SABRI, Rachel RIVAL.

Absents excusés : Martine LARREGOLA (procuration à Christian AUDIER) , Pierre-Jean VILASI (procuration à Marie-Lyne Expert), Cynthia COURRIEU

Secrétaire de séance: Laurence MAURI

### ORDRE DU JOUR

#### Délibérations :

- Demande de subvention travaux arrêt de bus.
- Demande de subvention pour la suite des travaux de voirie du village.
- Demande de règlement du fond de concours au titre du FPIC 2022 sur la voirie.
- Modification du tableau des effectifs.
- Convention adhésion au service de médecine du CDG11

#### Divers

- Point sur les travaux en cours de la voirie et du petit foyer.
- Batardeau à l'école.
- Problème écoulement d'eau rue du Laboratoire et rue des Tisserands
- Délocalisation de la poste + bibliothèque.
- Ruisseau cimetière buses
- Correspondant incendie
- Information risque inondation
- Ombrière terrain multisport.

Conseil du 23/06/22: RAS

#### Délibérations :

##### → Demande de subvention arrêt de bus de transport scolaire (première tranche) :

Monsieur le Maire expose au conseil qu'une demande de subvention doit être faite dans le cadre de l'aménagement d'un arrêt de bus de transport scolaire à l'entrée du village, au carrefour de la Route du Lauquet et de l'Allée des Platanes, ce qui permettra plus de sécurisation. Ce projet comprend la création d'un arrêt dans le sens Carcassonne/Verzeille et un aménagement paysager.

Le Maire expose aux conseillers les deux propositions de l'ATD11 concernant cet arrêt, ainsi qu'une proposition pour aménager un autre arrêt de bus scolaire au carrefour de la Route du Lauquet/Allée de la Condamine.

Le conseil priorise l'arrêt de bus scolaire au carrefour de la Route du Lauquet et de l'Allée des Platanes, et approuve la deuxième solution proposée par l'ATD11, dont le montant des travaux s'élève à 61 600€ HT.

Le deuxième arrêt de bus scolaire au carrefour de la Route du Lauquet/Allée de la Condamine dont le montant des travaux est estimé à 50 400€ HT, sera réalisé dans un deuxième temps.

Le Maire sollicite donc le conseil pour demander des subventions au Département de l'Aude, à l'Etat au titre de la DETR et à la région occitanie pour la première tranche des travaux d'aménagement d'arrêt de bus scolaire pour un montant de 61 600€ HT.

Le conseil vote pour à l'unanimité des membres présents

→ **Demande de subvention pour la suite des travaux de voirie du village.**

Monsieur le Maire expose au conseil qu'une demande de subvention doit être faite dans le cadre de la réfection de la voirie communale en cœur de village, dans la Rue de la Boulangerie, pour la finition de la Rue du Ladrié, et la Rue des Tisserands ce qui permettra plus de sécurisation et un aménagement paysager. Le montant des travaux est évalué à 100 000€, nous sommes en attente de devis afin de finaliser ce projet.

Le conseil approuve le projet de réfection de la voirie communale en cœur de village.

Le Maire sollicite donc le conseil pour demander des subventions au Département de l'Aude, à l'Etat au titre de la DETR et à la région Occitanie.

*Le conseil vote pour à l'unanimité des membres présents*

→ **Demande de règlement du fond de concours au titre du FPIC 2022 auprès de l'Agglomération de Carcassonne**

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il a été réalisé des travaux voiries communales qui ont nécessité l'utilisation de fonds propres d'un montant élevé restant à la charge de la commune après l'obtention de subvention :

- Réfection de la voirie communale du Chemin du Ladrié, de la Rue des Tonneliers, de la Rue de l'Ecole, de la Rue de la Mairie et de l'impasse du Naouzal.

Mr Le Maire sollicite donc le conseil pour demander à Carcassonne Agglo le fonds de concours 2022 au titre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales pour une somme de 14 935.00 €.

*Le conseil vote pour à l'unanimité des membres présents*

→ **Modification du tableau des effectifs.**

Monsieur le Maire explique au Conseil que suite à la mutation de Mme OFFMANN à la mairie de Leuc, suite à la création d'un poste d'adjoint à compter du 01/09/22, il convient de modifier le tableau des effectifs.

Il propose donc le tableau des effectifs suivants à compter du 08 Septembre 2022 et précise que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs sont abrogé à compter de l'entrée en vigueur de la présente.

Le conseil décide d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Service	catégorie	Grade/Emploi	Postes pourvus	Postes vacants
Technique	C	Agent de maîtrise	1	0
Technique	C	Agent de maîtrise principal	1	0
Technique	C	Adjoint technique principal 1ere classe	0	1
Technique	C	Adjoint technique	0	1
Administratif	C	Adjoint administratif Territorial	1	0
Administratif	C	Adjoint administratif en CDI	1	0
Administratif	C	Adjoint administratif principal 1ere classe	0	1
Administratif	C	Rédacteur	0	1

*Le conseil vote pour à l'unanimité des membres présents*

## → Convention adhésion au service de médecine du CDG11

Mr le Maire expose, que l'affiliation à ces services est obligatoire, et présente la grille tarifaire des offres de service du service de médecine professionnelle et préventive du CDG11.

Le Conseil approuve la convention présentée.

Le conseil vote pour la signature de cette nouvelle convention à l'unanimité des membres présents

### **Divers**

- Rosalie Portela présente au Conseil des soucis de voisinage et de stationnement gênant sur le chemin communal qui jouxte le parking derrière l'accueil du CCAS. Mr le Maire, rencontrera les riverains afin de clarifier la situation.
- Un stationnement gênant sur la Place de l'Eglise est évoqué, il est décidé d'envoyer un courrier au propriétaire afin de régulariser la situation.
- Les travaux de voirie en cours au lotissement du Naouzal et dans la Rue des Tonneliers doivent être réévalués car l'entreprise Lefebvre a constaté un mauvais écoulement des eaux au lotissement du Naouzal et doit rehausser les trottoirs, ce qui n'était pas prévu initialement. De plus, le prix du marché ayant considérablement augmenté, le devis initial est caduc. Le Conseil est donc dans l'attente d'un devis pour finir ces travaux.
- Concernant les travaux du petit foyer, il ne reste que les menuiseries à poser, celles-ci sont en cours de livraison.
- Afin de palier à d'éventuelles montées des eaux, il est évoqué le besoin d'un batardeau au portail de l'école, un devis est en cours de préparation.
- Afin de faciliter l'évacuation de l'eau dans les rues du Laboratoire et des Tisserands des bouches avaloir vont être installées.
- Suite à la nomination de Mme Céline Henriques au poste d'Assistante Administrative à la Mairie, mais aussi dans le but de faciliter l'accès à la bibliothèque et à la poste, celles-ci seront délocalisées le 16 Septembre à la Mairie. Les nouveaux horaires de ces trois services restent encore à définir et seront communiqués plus tard.
- Suite à la demande de l'Agglomération de Carcassonne, Ludovic Bérail est désigné par le conseil comme correspondant incendie et secours au sein de la commune.
- Suite à la demande du SMMAR le conseil choisit un support de communication sur le risque inondation, qui sera visible en Mairie.
- Le conseil prend connaissance des deux projets proposés par le SYADEN pour les ombrières du terrain multisport. Un rendez-vous sera fixé dans un premier temps avec le SYADEN, puis avec les deux entreprises afin de procéder ultérieurement à un vote.
- Afin d'avoir une meilleure visibilité des dossiers lors des conseils et de limiter l'impression des documents, l'achat d'un rétroprojecteur est évoqué ; trois devis vont être établis.
- Le pétanque club Verzeillais a émis le souhait d'avoir une aide financière pour remplacer le support de l'évier dans le local mis à leur disposition qui est en très mauvais état. Le conseil attend des devis pour se prononcer.